

ABEILLES ET FRUITS.

Outre les rapports avantageux qui existent entre les abeilles et les arbres fruitiers, et qui résultent dans la production d'une forte quantité de fruits, il y a deux problèmes au sujet desquels les apiculteurs et les arboriculteurs entretiennent des opinions contradictoires. Les premiers éprouvent parfois des pertes au printemps parce que leurs abeilles s'empoisonnent en visitant des arbres fruitiers qui ont été pulvérisés pendant la floraison. Il n'est pas rare que l'apiculteur ne puisse tout d'abord découvrir les causes de la mort du couvain et des ouvrières; on soupçonne une maladie, mais sans pouvoir découvrir de symptômes; enfin on finit par s'apercevoir de la vraie cause de la mort des abeilles. Celles-ci ont butiné sur les bourgeons de fruits qui ont été pulvérisés avec un liquide à base d'arsenic. Dans ces cas l'arboriculteur commet une action coupable. Dans certains États de l'Union américaine, une loi interdit la pulvérisation des arbres fruitiers quand ceux-ci sont en fleurs. Toutefois, il ne devrait pas être nécessaire d'adopter une loi de ce genre, car les expériences qui ont été faites ont démontré que la pulvérisation des arbres en fleurs est nuisible aux bourgeons, et que, effectuée à ce moment, cette opération est non seulement contraire aux intérêts de l'apiculteur, mais aussi à ceux de l'arboriculteur. Pour la pyrale de la pomme, contre laquelle on emploie cette pulvérisation à base d'arsenic, le lavage doit être appliqué après que les pétales sont tombés et dans la semaine qui suit leur chute.

Les arboriculteurs se sont plaints des dégâts que les abeilles auraient causé aux fruits mûrs. Il y a quelques années, des recherches ont été faites dans notre rucher pour découvrir jusqu'à quel point les abeilles endommagent les fruits mûrs. On a constaté, et ces résultats ont été corroborés par d'autres investigateurs, que les abeilles n'endommagent nullement les fruits mûrs et qu'elles ne se nourrissent que des fruits qui ont déjà été endommagés par d'autres causes. C'est là une expérience que tout arboriculteur peut répéter pour lui-même. Ainsi donc, les abeilles ne peuvent être accusées d'endommager les fruits sains.

MIELLAT DU PUCERON.

Vers la fin de l'été les feuilles des arbres, de même que la végétation qui pousse au pied de ces arbres, sont souvent recouvertes d'une substance sucrée. On a longtemps cru que cette substance tombait du ciel. Nous savons maintenant qu'elle se forme d'une manière beaucoup plus simple. Elle est en réalité excretée des organes digestifs des pucerons des plantes (*aphides*) et des insectes à boucliers (*coccida*). La substance saccharine sort de l'anus de l'insecte et non pas de la paire de petites cornes près de l'extrémité du corps, comme le supposaient, et comme le supposent encore, beaucoup de gens. Le miellat est une substance excretée par les pucerons des plantes. Ces insectes se nourrissent en suçant les sucs des plantes, et en ce faisant, ils sont obligés d'absorber une grande quantité de liquide qu'ils ne peuvent assimiler entièrement, par conséquent ils exercent le surplus sous forme d'une solution sucrée. Cette solution attire les fourmis, les abeilles et les guêpes, et, en certaines années, les abeilles en récoltent de grandes quantités. Le miel qui résulte de la conversion du miellat est généralement de mauvaise qualité et non vendable. On peut s'en servir comme nourriture pour les abeilles au printemps, mais non pas comme provision d'hiver, quand les abeilles sont hivernées en cave. Les abeilles en réclusion qui sont nourries de ce miel contractent généralement la dysenterie, qui peut causer la perte de la colonie. Si les abeilles que l'on hiverne à l'intérieur ont ramassé du miellat, il vaut mieux extraire ce miel et le remplacer par du vrai miel ou du sirop.